

Ensemble, refusons la nouvelle taxe gouvernementale sur les loyers

Madame, Monsieur,

Au cœur de l'été, sans aucune concertation, **le gouvernement a annoncé sa décision de ponctionner 340 millions d'euros par an sur les organismes Hlm. Cela représente une taxe supplémentaire de 2,5% sur les loyers.**

C'est un nouveau mauvais coup porté aux locataires, au logement social, et aux bailleurs. La justification de son choix par le gouvernement est scandaleuse et n'en masque pas les véritables raisons : la volonté répétée de diminuer les crédits alloués au logement social et à la construction de logements neufs. **Le gouvernement veut faire payer aux locataires le prix de son désengagement dans la construction du logement social, dont on a tant besoin aujourd'hui.**

Pour notre Office, cela représenterait une ponction annuelle de plus de 2 millions d'euros et aurait de graves conséquences sur la capacité de l'Office d'entretenir, de réhabiliter et de construire.

Alors que nombre de familles sont déjà fragilisées par la crise, cette double peine infligée aux locataires est absolument inacceptable.

D'ores et déjà, au nom de l'Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis, j'ai proposé aux autres offices du département et aux élus locaux d'agir ensemble pour combattre cette mesure gouvernementale et trouver des alternatives.

La mobilisation des locataires et de leurs amicales est nécessaire pour combattre ce projet. Après l'annonce de la vente du logement social et de la mise en place d'un nouveau supplément de loyer de solidarité plus dur en 2011, cette nouvelle taxe sur le logement **représente un réel danger pour les locataires et leurs organismes HLM.**

Associez-vous à cette mobilisation en nous retournant le coupon-réponse ci-dessous.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Stéphane Troussel, Président
de l'Office public de l'habitat
Seine-Saint-Denis

Le Président,

Bien cordialement à vous,

Stéphane TROUSSEL



Office public de l'habitat Seine-Saint-Denis - 159, avenue Jean Jaurès, BP72 93002 Bobigny Cedex - 01 48 96 52 00

JE REFUSE LA PONCTION DE 340 MILLIONS D'EUROS SUR LES ORGANISMES HLM REPRESENTANT UNE NOUVELLE TAXE DE 2,5 % SUR LES LOYERS

Nom Prénom

Adresse

Coupon-réponse à retourner à OPH 93 - 159 avenue Jean Jaurès - 93007 BOBIGNY CEDEX

